

## PROCOLE D'EDITION CLASSIQUES FRANÇAIS DU MOYEN AGE

La vocation des Classiques Français du Moyen Age est de permettre au lecteur cultivé de lire un texte médiéval dans une édition qui, avec toutes les garanties d'un travail scientifique, en facilite l'accès. La collection s'adresse aussi aux chercheurs et doit donc donner toutes les informations nécessaires pour favoriser un travail de spécialiste aussi bien littéraire que linguistique. Ce double enjeu oblige à plusieurs principes d'édition.

### 1. Etablissement

Il ne s'agit pas d'une édition diplomatique, mais d'une édition scientifique reposant sur un examen précis des manuscrits et un choix explicite du manuscrit de base.

#### a. Présentation du texte

. Numérotation des folios : entre crochets droits, caractère plus petit (10) : [fol. 5v] ; en cas de coupure de mots, mettre le numéro du folio entre tirets : par-[fol. 5v]-tirent.

. Numérotation des lignes : pour les textes en vers, numérotation tous les quatre vers ; pour les textes en prose, numérotation toutes les cinq lignes. La numérotation définitive sera établie sur épreuves pour les textes en prose (voir la procédure à suivre page 4).

. Paragraphes : pour les textes en prose, ils doivent être numérotés et établis selon le code propre au manuscrit de base. Les alinéas établis par l'éditeur sont hors numérotation.

. Miniatures : elles doivent être signalées dans le texte à leur emplacement entre crochets. Leur description doit être faite en introduction.

. Abréviations : elles doivent être résolues dans le texte sans être signalées par un code typographique. Les principes de résolution doivent être donnés en introduction.

. Ponctuation : la ponctuation est moderne. Le système de ponctuation adopté dans le manuscrit de base peut faire l'objet d'une étude dans l'introduction.

. Graphies : La graphie du manuscrit doit être respectée. Les règles d'édition pour l'accentuation et les conventions graphiques sont celles qui ont été développées par Mario Roques pour cette collection (*Romania*, t. 52, 1926, p. 243-249).

. Nombres : quand les nombres sont en chiffres romains dans les manuscrits, ils doivent être transcrits en petites capitales et entourés de points.

## **b. Apparat et commentaires**

. Apparat : en bas de page, sont indiquées toutes les remarques sur le manuscrit (additions, omissions, corrections, interpolations...). Dans le cas d'une traduction, un deuxième apparat pour les sources latines peut être donné.

. Variantes : elles sont données après le texte, sans appel de notes à l'intérieur du texte.

. Commentaires scientifiques : ils sont donnés, sans appel de notes à l'intérieur du texte, après les variantes. Ils doivent permettre d'éclaircir le texte dans son écriture, son contexte et ses allusions, dans une approche synthétique.

## **c. Titres**

. Des titres courants détaillant les différents épisodes du texte édité doivent être prévus sur la page de droite, en particulier pour les textes en prose. Ils seront donnés sur épreuves.

## **2. Introduction**

Elle doit donner toutes les informations utiles aussi bien aux lecteurs cultivés qu'aux spécialistes. Plusieurs parties sont indispensables :

### 1. Contexte de l'oeuvre

### 2. Analyse du texte

Il s'agit d'un résumé développé qui permet au lecteur de se repérer rapidement, en particulier dans le cas d'un texte en prose. Pour les textes scientifiques et didactiques constitués de développements successifs, un plan et un index thématique peuvent la remplacer.

### 3. Etude littéraire

Sans prétendre à l'exhaustivité, elle doit dégager les intérêts du texte

### 4. Présentation des manuscrits

### 5. Etude de la langue

Elle doit permettre de connaître les caractéristiques de la langue du manuscrit dans une approche synthétique et s'intéresse aux faits pertinents aussi bien en phonétique, morphologie, syntaxe que pour les phénomènes de graphie.

### 6. Principes d'édition

### 7. Bibliographie

## **3. Glossaire**

Le glossaire doit permettre au lecteur de comprendre toutes les formes rares, difficiles, celles dont le sens est différent du sens moderne et il doit indiquer les néologismes et premières attestations.

### a. Présentation

. Entrée en caractère romain (lemme)

- . Identification grammaticale en italique et entre virgules : sm., sf., adj., adv., v., conj. ....
- . Sens en italique. Dans le cas d'une signification particulière d'un mot dans une expression, donner après le lemme, l'expression entière avec son sens.
- . Référence dans le texte : numéro du vers ou paragraphes et lignes. Pas de numéros de pages.

#### b. Lemme

Le lemme est la forme la plus fréquente du mot. Les différentes formes doivent être données à la suite. Si une forme difficile est présente dans le texte, prévoir une entrée dans le glossaire avec renvoi au lemme.

Les verbes sont donnés à l'infinitif et les formes peu claires doivent être précisées, en particulier en cas de changement de base.

Les substantifs et les adjectifs sont donnés au cas régime singulier. En cas de modification importante, donner la forme au cas sujet singulier et au cas régime pluriel.

### 4. Index

Un index des noms propres doit être donné. Dans le cas de textes didactiques et scientifiques, un index thématique est vivement souhaité.

### 5. Table des matières

Une table des matières complète, avec les subdivisions de l'ensemble de l'ouvrage, doit être donnée sur disquette dès la remise du manuscrit. La numérotation des pages sera corrigée sur épreuve.

### **Bibliographie**

M. Roques, « Réunion des romanistes à Paris, 18-19 décembre 1925 », *Romania*, t. 52, 1926, p. 243-249.

*Conseils pour l'édition des textes médiévaux*, fascicule 1 : conseils généraux, coord. F. Viellard et O. Guyotjeannin, Paris, éd. du CTHS : Ecole des Chartes, 2001 ; fascicule 3, Textes littéraires, dir. P. Bourgain et F. Viellard, Paris, éd. du CTHS : Ecole des Chartes, 2002.

## Procédure de remise du manuscrit pour les textes en prose

En raison de la spécificité des CFMA, la procédure de remise est un peu plus complexe que pour les textes en vers :

1. Remise du tapuscrit avec les formulaires habituels. Le tapuscrit doit être remis sans numérotation de lignes.
2. Le texte médiéval est envoyé sans introduction ni annexes à l'imprimeur.
3. L'imprimeur renvoie le texte avec les numéros de lignes définitifs à l'auteur.
4. L'auteur renvoie l'ensemble de l'édition, avec les bons numéros de lignes dans l'introduction et les annexes.
5. L'imprimeur renvoie les deux jeux d'épreuves ensuite.